



Compte Rendu

Comité Directeur FFPM - 10 Décembre 2025

Présents : Bruno Génard, Françoise Guende, Corine Bouzou, Valentin Prades, Jerry Pichot, Julien Giraud, Chloé Grange, Gilbert Hernandez, Ella Kiavue, Sébastien Thibot, Karen Thomas, Audrey Vigne.

Invités - Présidents d'Honneurs : Hyacinthe Carrera, Alain Gelès

Invités - DTN : Anne Riff, Éric Michel, Christian Roudaut,

Excusés : Joël Bouzou, Louison Cazaly, Elodie Clouvel, Nathalie Denoyes, Alain Frey, David Robinet, Henri Vilaro.

Résumé et décisions principales

Jerry Pichot a ouvert la réunion en excusant Joël Bouzou, (Président) en voyage professionnel au Turkménistan.

Nombres de Licences à ce jour : 2056, Nombre de Club affiliés : 61

S'en est suivi une discussion approfondie sur la validité des licences (validité si paiement effectué par le club) et la responsabilité des organisateurs de compétitions, avec les contributions d'Anne Riff, Gilbert Hernandez, Hyacinthe Carrera, Valentin Prades, Bruno Génard et Sébastien Thibot, notamment concernant l'objectif de 3000 licences pour 2026.

Le Comité Directeur a validé à l'unanimité le **Règlement Médical** mis à jour par le Dr Alain Frey.

Le Comité Directeur a approuvé la désignation de **Madame Catherine Thèves** comme **Présidente de la Commission d'Éthique et de déontologie**, et a validé la **Charte d'Éthique** avec une modification proposée par Anne RIFF concernant l'équitation des masters, suite à une remarque du Président d'honneur Alain Gelès.

Bruno Génard a fait le point sur la demande de **Délégation Ministérielle attendue autour du 18 décembre**, tandis que Julien GIRAUD, Karen Thomas, Christian Roudaut et Gilbert Hernandez ont discuté du **développement stratégique de l'Obstacle Course Racing (OCR)**, incluant le besoin de structures de parcours et de l'accompagnement des comités régionaux et des clubs.



Françoise Guende a présenté la **situation budgétaire favorable** mais limitée par le manque de partenaires financiers.

Jerry Pichot a détaillé les recrutements en Ressources Humaines et les avancées dans l'affaire Qonto qui fait l'objet d'un appel.

Enfin, Valentin Prades a présenté plusieurs points issus de la Commission des Athlètes, dont la demande de réinstauration des primes aux médailles et les problèmes de communication après des changements d'entraîneurs.

Jerry Pichot a annoncé le lancement de la FFPM TV, et la date de **l'Assemblée Générale** a été provisoirement fixée au **7 mars 2026 à 10h**.

Détails des échanges du Comité Directeur

- **Ouverture de la réunion et excuses** Jerry Pichot a ouvert la réunion avec un léger retard et a excusé Joël, qui est au Turkménistan. Ils ont décidé de maintenir la date de la réunion compte tenu des sujets à aborder et de la préparation du prochain séminaire.
- **Compétition de Noël** Jerry Pichot a mentionné la compétition de Noël, précisant que 17 filles et plus de 30 garçons sont inscrits, et que le format de la compétition sera le même que celui du WE des 6 et 7 décembre dernier. Valentin Prades a questionné sur la nationalité des participants et Jerry Pichot a répondu qu'il y aura des Suisses, des Allemands, des Anglais, des Espagnols et une Lituanienne pour le stage, mais qu'elle pourrait ne pas rester pour la compétition.



VIE FÉDÉRALE

1. Point sur les affiliations et les prises de licences 2025/2026.

- **Clubs affiliés et licences** Anne RIFF a fourni les chiffres actualisés à ce jour : 2056 licences et 61 clubs affiliés, contre 67 l'année dernière. Elle a souligné que les licences ne sont valides que si le club les a payées, conformément au Code du sport. Jerry Pichot a appuyé ce point en évoquant un accident lors d'une compétition d'escrime ce week-end-là, insistant sur les obligations de l'organisateur et les risques accrus avec une licence non payée.
- **Clarification sur la validité des licences** La discussion a porté sur la distinction entre la création d'un licencié et la demande/paiement d'une licence. Gilbert Hernandez a expliqué que certains confondent les deux étapes, pensant que la création suffit pour être licencié. Hyacinthe Carrera a soulevé la question de l'assurance : si l'inscription sur le site équivaut toujours à l'assurance. Anne Riff et Gilbert Hernandez ont insisté sur le fait que les assureurs vérifient le paiement de la licence et le type de pratique pour couvrir les accidents.
- **Responsabilité de l'organisateur de compétition** Valentin Prades a souligné que les entraîneurs doivent s'assurer que les athlètes sont bien protégés, citant un cas où la gendarmerie a vérifié les protections. Anne Riff a expliqué qu'un club organisateur d'un triathlon a fait confiance à un autre club concernant la licence d'un participant qui n'était finalement pas licencié, engageant ainsi sa responsabilité. Bruno Génard et Sébastien Thibot ont tous deux rappelé la responsabilité de l'organisateur dans la vérification de la validité des licences.
- **Amélioration de l'outil de vérification des licences** Sébastien Thibot a suggéré de développer un outil où l'inscription nécessiterait le numéro de licence, permettant une vérification immédiate. Françoise Guende a mentionné qu'ils ont déjà un outil pour les engagements en ligne sur le site de la Fédération. Anne Riff a précisé qu'elle travaille sur la possibilité d'engager directement sur le site pour le Laser Run et qu'une version bêta est attendue pour février/mars 2026, l'objectif étant d'éviter l'engagement de personnes non licenciées.
- **Règlementation des licences par le Code du Sport** Éric Michel a apporté un éclairage en mentionnant que la gestion des licences est régie par cinq articles du Code du sport, et que la Fédération a l'obligation de s'y conformer. Il a suggéré d'analyser ces articles et, si nécessaire, de se rapprocher du CNOSF.
- **Nombre de licences et objectifs de développement** Bruno Génard a exprimé son inquiétude face au nombre actuel de 2056 licences, qui est jugé bas par rapport à l'objectif de 3000 licences en 2026. Ils ont discuté de l'impact de l'effet des Jeux Olympiques, Éric Michel ayant précisé que l'année dernière, ils ont atteint une progression de 14 %, loin des 30 % visés par l'ANS et le ministère pour atteindre 3250 licences. Jerry Pichot a convenu que ce sera un sujet majeur du séminaire.



2. Validation du règlement médical, dont la modification a été élaborée par Alain Frey et les membres de la commission médicale.
 - **Validation du Règlement Médical** Le comité directeur a été invité à valider le Règlement Médical mis à jour, notamment sur les règles antidopage et les procédures d'AUT (Autorisations d'Usage à des Fins Thérapeutiques). **Le règlement a été validé à l'unanimité.**
3. Approbation de la désignation de la présidence de la commission d'éthique et de déontologie par ses membres, en la personne de Madame Catherine THÈVES.
 - **Désignation de la Présidente de la Commission d'Éthique** Bruno Génard a présenté et fait approuver la désignation de Madame **Catherine Theves comme Présidente de la Commission d'Éthique.** Hyacinthe Carrera a soulevé une question concernant sa proximité avec Thierry Braillard, suggérant que la mention de cette proximité dans la charte pourrait être remplacée par ses fonctions. Bruno Génard a expliqué ses qualifications et son expérience en tant qu'ancienne inspectrice jeunesse et sport honoraire et trésorière de la Fondation du Sport Français.
4. Validation de la nouvelle mouture de la charte d'éthique et de déontologie de la FFPM, dont la version a été arrêtée par la commission le 7 novembre 2025.
 - **Validation de la Charte d'Éthique et de déontologie :** Le comité directeur a été invité à valider la Charte d'Éthique et de déontologie, une version amendée et travaillée par la commission. Alain Gelès a formulé une remarque sur l'inclusion du respect du cheval dans les valeurs du pentathlon moderne, l'équitation étant désormais supprimée des épreuves seniors. Il a estimé que cela pourrait être provocateur pour les nostalgiques.
 - **Modification de la Charte d'Éthique concernant l'équitation** Karen Thomas a suggéré que la mention de l'équitation pourrait être une bonne transition pour les masters, qui continuent cette pratique. Anne Riff a proposé d'ajouter "pour les masters" entre parenthèses dans la charte. Bruno Génard procèdera à cette modification pour la précision, et la **Charte a été validée par le comité directeur.**



5. Point sur le dossier de demande de délégations auprès du ministère chargé des sports, signature du contrat de délégation par le président

Demande de Délégation Ministérielle Bruno Génard a fait un point sur le dossier de demande de délégations auprès du ministère des Sports, qui est toujours en attente d'arbitrage, notamment concernant le libellé de la course d'obstacle. Christian Roudaut a complété en précisant que le CNOSF doit rendre son avis et que le résultat est attendu autour du 18 décembre. La délégation concerne le pentathlon, le Biathle, le Triathle, les trois disciplines paraspportives, le Pentathlon Historique et l'Obstacle. A noter que l'UIPM a encouragé toutes les fédérations nationales de pentathlon moderne à intégrer l'obstacle sous leur responsabilité. Dossier à suivre.

6. Préparation du séminaire de février 2026

- **Préparation du Séminaire Fédéral** Jerry Pichot a informé que l'organisation du séminaire inclura l'envoi d'un questionnaire (Google Form) **pour organiser les voyages et hébergements**. Il a également mentionné que la première partie du séminaire sera consacrée à un **bilan des commissions, une approche différente de l'année précédente**.

7. Bilan de chacune des commissions installées : Nb de réunions, sujets traités, résultats attendus/atteints, budgets

- **Développement de l'Obstacle** Julien Giraud a annoncé que dès l'obtention de la délégation, la commission obstacle informera les clubs sur les formats de l'Obstacle Course Racing (OCR). Jerry Pichot a insisté sur l'importance stratégique de bénéficier des délégations Laser Run et Obstacle au sein de la fédération. L'UIPM encourage toutes les fédérations nationales de pentathlon moderne à intégrer l'obstacle sous leur responsabilité.

POINTS SPORTIFS

8. Championnats de France à l'INSEP – Retour sur l'organisation.

- **Bilan des Championnats de France et Densité Féminine** : Christian Roudaut a remercié les contributeurs à l'organisation des Championnats de France (INSEP, cadres techniques, comité régional Île-de-France). Il a souligné les excellentes performances du collectif jeunes. Cependant, il a attiré l'attention sur la faible densité du collectif féminin, surtout en junior et senior, un point à aborder lors du séminaire.



9. Réflexion en vue de l'élaboration d'un plan triennal visant à doter les structures déconcentrées et les clubs de parcours d'obstacles correspondant à la pratique qu'ils développent : niveau, lieux, financements

- **Réflexion sur l'élaboration de structures de parcours d'obstacle** Bruno Génard a souligné la nécessité de créer un document fédéral pour soutenir les projets de construction de parcours d'obstacle, qui sont cruellement manquants en France (moins de 10). Julien GIRAUD a noté que le niveau des athlètes en obstacle est bon, mais a soulevé la problématique de l'accès aux agrès seniors, avec une volonté de ne pas baisser le niveau de pratique.
- **Soutien à l'équipement en Obstacle** : Karen Thomas a évoqué l'existence de petites structures d'obstacle plus accessibles pour les clubs, comme la "Penta box" d'un fabricant de Charente Maritime, pour un coût autour de 5000 € pour une structure de 4x5 mètres. Gilbert Hernandez a insisté sur le problème du financement des parcours d'obstacle, le considérant comme un frein au développement, et a regretté que l'ANS n'aide pas directement les clubs. Christian Roudaut a conclu que la Fédération doit fournir un catalogue d'offres aux clubs pour les accompagner dans l'achat de matériel d'obstacle.
- **Compétitions sans obstacle pour le développement** Karen Thomas s'est interrogée sur la disparition du tétrathlon sans obstacle, craignant une perte d'adhérents pendant la transition. Christian Roudaut a renvoyé les remarques de ce type à la commission sportive pour évolution du règlement. Julien Giraud a néanmoins précisé que des tétrathlons avec obstacle sont prévus pour la saison.

10. Dossier de l'organisation d'une épreuve internationale en 2027, échanges avec la fédération européenne de PM

- **Championnats d'Europe U15/U19 2027** Jerry Pichot a annoncé qu'un dossier de candidature pour les Championnats d'Europe U15/U19 à Perpignan en juin 2027 a été déposé, mais il doit être retourné à la Confédération européenne après avoir été jugé prématuré.

11. Propositions de la commission des Athlètes (CAHN)

- **Propositions de la Commission des Athlètes** Valentin Prades a présenté cinq points de la commission des athlètes, incluant le soutien à la recherche de partenariats, la demande d'encadrement des activations d'athlètes et l'accès à l'obstacle pour les athlètes de haut niveau. Il a également exprimé le souhait que les modalités de sélection pour l'Olympiade soient étendues et partagées aux jeunes athlètes des pôles pour planifier leur progression.
- **Commission des athlètes : points soulevés** Valentin Prades a présenté d'autres points soulevés par la commission des athlètes, incluant la nécessité d'inspirer les jeunes et de promouvoir la filière, ainsi que des problèmes de communication rencontrés par des athlètes suite au changement de deux entraîneurs de l'INSEP.



- **Le cinquième point concernait la réinstauration des primes aux médailles**, qui avaient été supprimées mais sont vivement réclamées par les athlètes, et pour lesquelles Valentin Prades s'est engagé à travailler avec les responsables politiques de la fédération pour les soumettre au vote.
- **Communication fédérale et prix du Fair-Play** Valentin Prades a salué la qualité de la communication fédérale autour des championnats de France sur les réseaux sociaux, la jugeant dynamique et visuellement attrayante. Il a été proposé au Comité Directeur et après consultation avec Christian Roudaut, que la fédération pourrait présenter Jean-Baptiste Mourcia pour le prix international du Fair-Play 2025 de l'UIPM, car il répond à tous les critères. Proposition validée par le Comité Directeur.
- **Explications sur la Communication Visuelle** Jerry Pichot a confirmé la qualité du contenu visuel réalisé pour les championnats de France, attribuant cette réussite à l'équipe constituée, notamment un service civique nommé Antoine, qui a fait preuve de motivation et d'ingéniosité avec le matériel disponible. Il a ajouté que les photos pour l'équipe de France ont été rendues possibles grâce à un partenaire, Jerry's-Connexions, qui a fourni les moyens, et que ces réalisations seront partagées lors du séminaire.
- **Lancement de FFPM TV** Jerry Pichot a annoncé l'ouverture prochaine de la FFPM TV, une initiative qui permettra de centraliser les vidéos sur une chaîne YouTube liée à la fédération. L'objectif est de rendre les contenus accessibles aux pentathlètes, entraîneurs et autres parties intéressées, développant ainsi un réseau social peu exploité jusqu'alors .
- **Diffusion en Direct des Championnats de France** Gilbert Hernandez s'est interrogé sur l'absence de diffusion en direct des championnats de France, contrairement aux Coupes du monde. Jerry Pichot et Hyacinthe Carrera ont précisé que l'événement avait bien été diffusé en direct, notamment sur Instagram, mais que l'équipe n'avait pas beaucoup communiqué en amont car il s'agissait d'un premier test, perturbé par un accident survenu à une jeune athlète.
- **Amélioration de la Communication et Référentiels Étrangers** Valentin Prades a encouragé la fédération à s'inspirer des pratiques de communication d'autres nations, citant les Égyptiens, qui utilisent de beaux visuels pour faire monter la pression avant les compétitions. Jerry Pichot a reconnu suivre les fédérations égyptiennes, hongroises et lituaniennes pour s'inspirer de leurs stratégies de communication.
- **Statut de Valentin Prades et Modalités de Sélection** Hyacinthe Carrera a souligné que Valentin Prades, en tant que membre du comité directeur, fait désormais partie des responsables politiques et décisionnaires de la Fédération. Hyacinthe Carrera a également soulevé une question concernant les modalités de sélection pour les compétitions internationales, rappelant une ancienne exigence de participation aux deux pentathlons nationaux (Championnats de France et Challenge RUER).
- **Débat sur l'Obligation de Participation des Athlètes** Valentin Prades a expliqué qu'obliger un athlète à participer à une compétition n'est généralement pas bien perçu par les sportifs, même si une forte participation nationale est importante. Anne Riff a précisé que les athlètes



absents aux dernières compétitions nationales l'étaient en raison de blessures, attestées par des certificats médicaux. Hyacinthe Carrera a clarifié que l'ancienne règle était sélective et non une obligation, signifiant qu'une non-participation empêchait la sélection pour une compétition internationale.

- **Mise en Attente des Modalités de Sélection** Christian Roudaut a informé que les modalités de sélection sont en attente de validation par le comité directeur, qui devrait avoir lieu le soir même. Il a recommandé d'attendre en raison des potentielles modifications de règlement de l'UIPM qui pourraient impacter les critères, notamment les minima pour les catégories relève. L'UIPM envisage dès 2026 de modifier les règles : l'escrime passerait à 45 secondes, la natation à 100 mètres, et le laser run inclurait un 5ème tir, placé juste après le départ.
- **Conséquences de la Non-Participation aux Compétitions Nationales** Christian Roudaut a souligné que la non-participation des meilleurs athlètes aux Championnats de France affecte l'image et l'attractivité de la fédération. Il a rappelé que l'intention est d'encourager fortement la participation, mais il a mentionné que des aménagements avaient été faits dans le passé pour la préparation de certains athlètes, et qu'il y a eu des cas récents de blessures importantes (Rebecca Castaudi, Louison Cazaly et Valentin Belaud) qui ont empêché la participation.
- **Philosophie de la Préparation et Rôle des Compétitions Nationales** Hyacinthe Carrera a avancé que ne pas soumettre les meilleurs athlètes aux deux seules épreuves de pentathlon en France est illogique et remet en question la philosophie de la préparation au haut niveau. Il a mentionné l'exemple de la natation et des États-Unis où l'absence aux championnats nationaux empêche la qualification aux Jeux Olympiques, insistant sur le fait que la participation est cruciale pour le spectacle et la validation des championnats de France. Valentin Prades a ajouté que la concurrence exacerbée chez les athlètes français lors des qualifications l'année dernière a engendré de bonnes performances, mais aussi de la fatigue et des blessures, suggérant que cela doit être géré.



POINTS FINANCIERS ET RESSOURCES HUMAINES

12. Point de situation financière

- **Situation Financière de la Fédération**, Françoise Guende a présenté la situation budgétaire, indiquant une somme disponible de 238 297 € par rapport au budget prévisionnel, mais cela avant certaines dépenses à engager d'ici la fin de l'année. Elle a précisé que le budget fédéral est limité, avec des recettes annuelles majoritairement issues de l'ANS (177 000 €) et de la délivrance des licences (environ 80 000 €), la fédération n'ayant pas de sponsors majeurs. Christian Roudaut a souligné que les fonds alloués à la haute performance et au contrat durable doivent être dépensés d'ici la fin décembre pour éviter de devoir les restituer ou d'avoir des fonds dédiés.
- **Clarifications sur le Financement et le Budget Prévisionnel**, Valentin Prades a demandé des clarifications sur l'origine des fonds, et Françoise Guende a confirmé que la majorité du financement de la fédération, y compris la haute performance et le développement durable (relève), provient de l'ANS. Christian Roudaut a rectifié une confusion dans la présentation budgétaire, précisant que la première ligne du tableau est le contrat de performance durable et non le développement, ce dernier étant inclus dans la ligne "fédération". La modification sera faite sur les prochains tableaux de suivi.
Pour 2026. Au regard des bons résultats 2025, l'ANS nous a proposé de maintenir son accompagnement à la haute performance.

13. Préparation du budget prévisionnel 2026 de la FFPM

- **Préparation du Budget 2026 et Outil de Suivi** : Bruno Génard a expliqué que le budget présenté était un outil de suivi simplifié pour détecter les dérapages. Le bilan financier de l'exercice 2025, qui se terminera le 31 décembre 2025, devrait être finalisé d'ici la fin janvier 2026, en espérant un résultat positif pour reconstituer les réserves financières. Gilbert Hernandez a insisté sur la nécessité pour chaque commission de disposer d'un budget alloué pour pouvoir travailler efficacement sur le développement. Le budget prévisionnel 2026 sera préparé début janvier et présenté lors du séminaire en février, en vue d'une Assemblée Générale pour sa validation.

14. Point RH de la fédé : Recrutement de Nina Lizzari, Services Civiques

- **Ressources Humaines (RH)** Jerry Pichot a annoncé un renforcement de l'équipe RH avec le recrutement de Nina Lazzari à temps plein à partir de janvier pour le suivi administratif. Il a aussi mentionné l'augmentation du temps de travail de Mathilde (25h à 30h) pour le support technique et matériel, et l'arrivée d'un alternant en communication (Antoine Poincet) et deux services civiques (Clara et Matéo) pour le support opérationnel et administratif, assurant une équipe complète pour le début de l'année.



15. Affaire Qonto - Procès – Suite

- **Qonto a fait appel de la décision du tribunal** rendue en septembre dernier. La FFPM en a pris acte.
- L'Affaire Qonto Jerry Pichot a fait le point sur l'affaire Qonto, indiquant que le tribunal a jugé Qonto responsable du préjudice subi par la fédération, et l'a condamné à rembourser le montant volé avec des pénalités. Cependant, Qonto a fait appel de cette décision le 21 octobre. Hyacinthe Carrera a précisé que l'appel, qui pourrait durer deux ou trois ans, est risqué car il ne garantit pas de gain supplémentaire, mais il prive la fédération de pouvoir utiliser les fonds pendant cette période.

16. Dates du prochain CD et des prochaines AG de la FFPM

- **Détermination de la date de l'Assemblée Générale (AG)** Jerry Pichot a soulevé le point de la date de l'Assemblée Générale, proposant fin mars ou début avril. Françoise Guende a suggéré de la remettre à la mi-mars comme auparavant, mais Jerry Pichot a indiqué que les championnats de France avaient lieu le 14/15 mars, rendant cette date impossible. Après discussion et vérification des calendriers, notamment avec les coupes du monde et les vacances scolaires, la date du 4 avril a été proposée mais rejetée par Valentin Prades car elle correspondait au week-end de Pâques.
- **Planification des réunions de mars** Françoise Guende a rappelé qu'ils faisaient habituellement l'AG début mars et le comité directeur fin janvier pour valider les comptes. Jerry Pichot a mentionné que fin janvier, ils seraient en séminaire. Ils ont discuté de la possibilité de tenir l'AG en visio le 7 mars 2026. L'idée a été acceptée de combiner le séminaire avec un comité directeur allongé, ce qui nécessiterait de convoquer le commissaire aux comptes. Jerry Pichot a conclu en proposant pour l'instant le 7 mars 2026 à 10h pour l'AG.
- **Clôture de la réunion** Jerry Pichot a remercié les participants pour les échanges riches et agréables, soulignant que de tels moments font avancer la fédération. Ils ont convenu de partager rapidement un compte-rendu avec Joël et ont mentionné la compétition de Noël à l'INSEP dans 10 jours pour ceux qui y assisteront.



Étapes suivantes suggérées

- Jerry Pichot et Anne Riff vont essayer de rappeler les clubs qui ne sont pas réaffiliés pour comprendre les raisons.
- Anne Riff va mettre dans le compte-rendu du comité directeur l'information que les licences ne sont valides que si le club a payé la licence, pour rappeler les devoirs de chaque club.
- Eric Michel va analyser les cinq articles du code du sport référents pour les prises de licence et Anne Riff fera une fiche résumé qui sera diffusée à l'ensemble des clubs.
- Jerry Pichot va mettre le développement des licences comme sujet à mettre en avant au séminaire.
- Bruno Génard va modifier la charte en (1) enlevant la mention "proche de Mr Braillard" pour Catherine Thèves et la remplacer par sa fonction réelle (déjà fait sur la dernière version) et (2) en ajoutant la précision "pour les masters" sur la partie du respect du cheval. La version validée sera remise sur le site internet et le portail des fédérations (Ministère de l'ANS).
- Jerry Pichot va adresser un questionnaire aux membres du comité directeur après la réunion pour l'organisation du voyage au séminaire.
- Bruno Génard va réfléchir à l'élaboration d'un petit document fédéral sur la structure des parcours d'obstacle et au soutien de projets d'équipements.
- Valentin Prades va rédiger un document d'encadrement pour le nombre de demi-journées d'activation des athlètes avec des partenaires et l'emplacement des logos, à signer par l'ensemble de l'équipe de France.
- Valentin Prades et le groupe (Bruno Génard, Françoise, Jerry Pichot et Christian Roudaut) présenteront et valideront une proposition de primes aux médailles avec les responsables politiques lors du séminaire.
- Hyacinthe Carrera a proposé d'établir un rapport de force en utilisant les brouillons de courriers qu'il avait préparés avec Joël.

Jerry Pichot, Secrétaire Général



Fédération Française de Pentathlon Moderne
75/77 rue Père Corentin
750014 PARIS